

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES.

ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au suivi du dossier de réalisation d'un prototype de mesure de l'impédance du corps humain en courant continu dans les services de cardiologie des hôpitaux d'instruction des armées du Val-de-Grâce et de Percy.

Du 17 janvier 2007

NOR D E F K 0 7 0 0 0 7 6 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.11.

Référence de publication : JO n° 28 du 2 février 2007, texte n° 5 ; JO/35/2007.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence de publication ci-dessus.